## **SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE 2018:** LA FILIERE PÊCHE AU RENDEZ-VOUS DE LA COMMUNICATION

L'édition 2018 du Salon International de l'Agriculture a connu une affluence record:

672 563 visiteurs se sont rendus cette année à la Porte de Versailles, soit 53 610 visiteurs de plus qu'en 2017. La filière de pêche française a fièrement porté ses couleurs, tant auprès du grand public que des représentants politiques.

Le parcours pédagogique PAVILLON FRANCE a une nouvelle fois séduit les familles, avec des retours conséquents : plus de 7 000 dépliants distribués et plus de 6 000 retours complets. Quelques 1 200 enfants ont été acueillis lors des ateliers culinaires et créatifs, et plus de 1 000 « selfish »\* souvenirs!

\* photo

Une affluence qui a permis à l'ensemble des façades maritimes de faire découvrir et déguster leurs produits et mettre en avant leur savoirfaire auprès d'un public curieux. Une opportunité de communication privilégiée, qui ne touche pas que le grand public : en effet, plus de 10 délégations politiques ont été accueillies sur le stand de la pêche française, avec notamment des temps d'échanges privilégiés entre les représentants de la filière, le Premier Ministre Edouard Philippe et le Ministre de l'Agriculture Stéphane Travert.



Les représentants de la filière pêche avec le Président de la République Emmanuel Macron le 23 février 2018



Le stand PAVILLON FRANCE au Salon International de l'Agriculture 2018

L'occasion de rappeler que la filière s'engage pour plus de durabilité, à travers des projets ambitieux. Des pêcheurs appelés par le Ministre à « continuer dans cette voie », et à « démontrer que votre activité évolue, privilégier la voie du dialogue, face à des attentes sociétales fortes».



Discours du Ministre de l'Agriculture Stéphane Travert, lors du cocktail France Filière Pêche le 28 février 2018



Défi des Ports de Pêche 7/13 mai Le Grau du Roi Foire de Bordeaux 12/21 mai Bordeaux Keroman Ports en fête 16/17 juin Lorient

Pour connaître toutes les actualités de la margue PAVILLON FRANCE rendez-vous sur notre site internet www.pavillonfrance.fr et sur les réseaux sociaux





EntreFilets est une publication France Filière Pêche - Directrice de publication et de rédaction : Marion Fischer (Déléquée générale de FFP) - Rédaction : Equipe FFP & Idéephare - Conception & impression : www.ideephare.com - Crédits photos : FFP - PAVILLON FRANCE - Thierry Lewenberg-Sturm - Fotolia - Lés Gros Mots - Exterion Media

## France Filière Pêche - 11 rue Saint Georges 75009 Paris - Tél. 01 84 16 37 20

# ENTREBETILETS





Accompagner la filière dans la construction de son avenir, pour une pêche responsable et durable : tel est l'objectif de France Filière Pêche, qui soutient depuis 2010 les entreprises de pêche grâce à différents programmes pour la modernisation et au renouvellement de la flotte. Cette année, l'association renforce cet accompagnement en lançant la nouvelle **Plateforme de Soutien** aux Initiatives des entreprises de Pêche (PSIP). Conçue pour encourager et accompagner les initiatives individuelles ou collectives, cette plateforme permettra de soutenir financièrement les projets des entreprises métropolitaines de pêche française durant les trois prochaines années.

Plus que jamais la pêche française s'engage dans une ouverture et une valorisation de ses actions. La dernière édition du Salon International de l'Agriculture, placée sous le signe de l'aventure collective, a encore une fois permis de montrer le dynamisme et les atouts de cette filière notamment de par l'engagement pour la modernisation des navires ainsi que le renouvellement des générations dans tous les métiers, mais aussi en matière de communication, avec le soutien et la mobilisation de toute l'équipe France Filière Pêche.

> **Philippe Merabet** Vice-Président de France Filière Pêche

# FRANCE FILIÈRE PÊCHE SOUTIENT **ET ACCOMPAGNE LES MAREYEURS**

## **Dispositif Mareyeurs 2018**

Les entreprises de mareyage adhérentes à la marque PAVILLON Suite aux projets menés par le Pôle Aquimer et PFI Nouvelles Vagues FRANCE peuvent prétendre à une participation sur des et co-financés par France Filière Pêche, deux guides pratiques ont investissements structurants réalisés en 2018, sur présentation des été édités afin d'en diffuser les résultats. factures acquittées.

Deux catégories d'investissements sont éligibles au dispositif :

- Les investissements relatifs au déploiement technique de la marque PAVILLON FRANCE.
- Les investissements relatifs à l'amélioration de la qualité, de la traçabilité et de la valorisation des produits et les investissements relatifs à l'amélioration de l'ergonomie et de la sécurité des postes de travail.

La période d'inscription au dispositif est fixée du 2 juillet au 30 septembre 2018 - date limite de réception des dossiers d'inscription complets (envoi à France Filière Pêche par courrier recommandé avec accusé de réception).

La période de liquidation est quant à elle fixée du 1er novembre 2018 au 31 janvier 2019 - date limite de réception des dossiers de liquidation complets (envoi à France Filière Pêche par courrier recommandé avec accusé de réception).

Les formulaires d'inscription et de liquidation seront disponibles en téléchargement sur votre espace en ligne PAVILLON FRANCE : www.pavillonfrance-pro.fr

## Les « Guides Qualité » à destination des mareyeurs

- Le « Guide froid » fournit des recommandations permettant d'optimiser le refroidissement et le maintien de la température réglementaire des produits, ainsi que des informations et conseils pour optimiser ses installations frigorifiques, être en accord avec les futures évolutions de la réglementation sur les fluides frigorigènes.
- Le « Guide de recommandations pour une meilleure maîtrise des achats » est un outil pratique de recommandations, de prévention et d'aide à la décision, en vue de détecter et de mettre en évidence d'éventuelles pratiques déloyales dans les matières premières d'origine aquatique.



# **APPEL À PROJETS « ENJEUX D'AVENIR »**

Dernière ligne droite pour le dépôt des pré-projets, jusqu'au 18 mai 2018! France Filière Pêche renouvelle sa volonté de soutenir des programmes scientifiques ambitieux, avec en ligne de mire la gestion durable des pêcheries et la pérennité économique des flottilles. Retrouvez toutes les informations sur le site internet de France Filière Pêche, rubrique « Appel à projets ».

# **NOUVELLE PLATEFORME DE SOUTIEN** AUX INITIATIVES DES ENTREPRISES DE PÊCHE (PSIP)

France Filière Pêche poursuit son accompagnement dans la modernisation et le renouvellement de la flotte métropolitaine. La grande nouveauté cette année consiste à proposer aux entreprises un programme d'accompagnement trisannuel, qui courra jusqu'en 2020. Concu pour encourager et accompagner les initiatives individuelles ou collectives, ce programme pourra notamment permettre aux entreprises de réaliser des investissements structurants en matière d'amélioration des conditions de travail et de vie à bord, de sécurité et d'ergonomie, d'économies d'énergie ou encore d'amélioration de la qualité des produits.

### Principe de la plateforme :

La Plateforme de soutien aux initiatives des entreprises de pêche pour la période 2018-2020 donne la possibilité à toutes les entreprises métropolitaines de pêche de bénéficier d'une aide par navire soit pour la construction d'un navire, soit pour la mise en place d'un projet collectif, soit dans la modernisation des navires de pêche.

#### Oui peut en bénéficier ?

La Plateforme est accessible à toutes les entreprises de pêche de métropole propriétaires d'au moins un navire de pêche sous pavillon français, rattaché à un quartier maritime de la métropole, inscrit et actif au fichier flotte communautaire sur la période 2018-2020.

#### **Comment s'inscrire à la Plateforme ?**

Pour vous inscrire, vous devez vous créer un compte sur le site de la Plateforme (http://www.ffp-plateformeinitiative.fr/login), puis transmettre les documents suivants à France Filière Pêche en les chargeant directement en ligne sur votre compte :

- Extrait de K-bis ou document attestant de votre SIRET
- RTR
- Pour chacun de vos navires :
- Acte de francisation
- Licence de pêche communautaire

Votre inscription sera alors valable pour l'ensemble de la période.

Une simple mise à jour de vos données socio-économiques vous sera demandée au début de chaque nouvelle année.

## **Vous avez des questions?**

Contactez la structure chargée de votre dossier, ou contactez France Filière Pêche par mail à l'adresse suivante : plateformeinitiative@francefilierepeche.fr ou par téléphone au numéro suivant : 01 84 16 37 25 de 10h à 12h30.







## **PAVILLON FRANCE S'AFFICHE EN GRAND POUR LES BEAUX JOURS!**

PAVILLON FRANCE a de nouveau hissé l'étendard bleu blanc complété par un affichage spectaculaire de plus de 600 m² rouge en ce début de printemps. Une campagne nationale, dans le couloir de la gare Montparnasse à Paris, du 23 mai au centrée sur la filière, ses métiers et ses valeurs, ainsi que les 23 août 2018. produits de saison, avec une touche humoristique pour accrocher les consommateurs dans leur quotidien.











Affichage campagne de printemps – Paris

Dans la continuité du changement d'image initié en 2017, Un premier volet de la communication en affichage, qui sera

Pendant trois mois, le grand public sera immergé dans un couloir revêtu aux couleurs de la pêche française. Les visiteurs et usagers pourront également y découvrir quelques extraits d'une **nouvelle exclusive**, imaginée par l'écrivain et réalisateur à succès Philippe Claudel, qui sera disponible en téléchargement sur le site www.pavillonfrance.fr durant toute la période d'affichage.



Affichage intégral couloir Gare Montparnasse - Paris

etc.), ainsi qu'une visibilité accrue sur les réseaux sociaux.





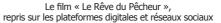












En complément du dispositif d'affichage et afin de «rajeunir» Comme à chaque saison, PAVILLON FRANCE met à disposition la cible des consommateurs de produits de la mer, PAVILLON des professionnels des outils de mise en avant à l'étal ainsi que FRANCE mise sur une présence digitale avec 4 vagues de de nouvelles fiches recettes. Nouveauté ce printemps : des diffusion massive de ses spots filière, sur les plateformes suggestions d'espèces alternatives pour pallier aux aléas majeurs (Youtube, sites d'information et de recettes, applications, des approvisionnements. Un dispositif soutenu dans la presse professionnelle (Linéaires, LSA, Produits de la Mer).







Dispositif communication et outils magasins Printemps 2018 – PAVILLON FRANCE